

Déclaration Liminaire de la Formation Spécialisée des Alpes-Maritimes du 24 septembre 2026

Monsieur le Président,

Le moins que l'on puisse dire c'est que cette FS de rentrée intervient après un été meurtrier pour le pays. La ministre de la Santé, dans un bilan provisoire, chiffre la surmortalité à plus de 7000 du fait des canicules à répétition et du dérèglement climatique global.

Un dérèglement responsable des méga-incendies qui ont frappé la France et le continent Européen à l'image de ce que connaissent déjà les continents Américains et Asiatiques.

D'autres conséquences sont à venir : pénuries et inflation sur les produits alimentaires..... un récent article du Monde Diplomatique faisait ainsi état de « la faim qui vient ». Dans notre pays les productions céréalières s'effondrent, celles des fruits et légumes également avec l'inflation qui en résulte et l'on nous annonce un automne impacté par les effets désastreux du phénomène El Niño et de la sécheresse.

À ce panorama il convient d'ajouter la situation internationale, les guerres et budgets de guerre avec ses effets directs sur les prix des matières premières et des cours du pétrole et du gaz en particulier qui n'ont cessé de grossir les super profits des multinationales extractives.

Un tel panorama est-il une surprise alors qu'à longueur de rapports, le GIEC n'a cessé d'alerter les gouvernements ?

Avant même le premier rapport du GIEC, le géant pétrolier SHELL prédisait avec précision dans un rapport intitulé « Scénarios 1989-2010 » les impacts de la catastrophe climatique si les groupes énergétiques continuaient de produire des énergies fossiles. Malgré cela, Shell a sciemment opté pour le « business as usual », conduisant aux résultats dévastateurs qu'il avait décrits.

Shell prédisait des conditions météorologiques « *plus violentes – plus de tempêtes, plus de sécheresses, plus de déluges* », mais aussi que « *le niveau moyen de la mer augmenterait d'au moins 30 cm* » et que « *les modèles agricoles seraient radicalement modifiés* ».

Pour terminer, Shell avertissait que les dérèglements climatiques dans un monde dépassant les + 1,5 °C de réchauffement auraient des impacts sans précédent sur les humains, citant les réfugiés climatiques à venir, l'avènement de nouveaux conflits. Avant de conclure : « *La civilisation pourrait s'avérer fragile.* »

Et face à cela, face aux enjeux Quelles politiques ?

Depuis des décennies pas de réelle planification d'une politique susceptible d'endiguer la dégradation, bien au contraire.

En 2003 déjà, un Premier Ministre (M. Raffarin) assurait "*prendre des mesures fortes et courageuses*" pour répondre à l'hécatombe 15 000 morts , essentiellement dans les EHPAD ... mais pas que.

En 2003, les libéraux bien pensants ont pris un jour férié au monde du travail pour soi-disant équiper le pays en climatisation pour les EHPAD, les hôpitaux, les écoles.....

Pendant vingt-trois ans, ces 3,5 milliards d'euros par an ont été prélevés, sans aucun ruissellement constant pour les EHPAD ou les hôpitaux.

Dans la période récente, après les incendies de 2022, nous avons eu droit à la Parole Jupitérienne (16 avril 2022) nous assurant que tout serait fait pour que la priorité environnementale soit un sujet majeur.

Voilà pour les belles paroles.

Pour les actes, on est loin du compte..... Pire, c'est l'inverse qui a prévalu.

Il suffit, comme l'a fait le mensuel Alternatives Économiques, de se pencher sur la politique d'emplois au niveau des opérateurs publics chargés de l'environnement.... les chiffres se passent de commentaires.

La DGFIP n'échappe pas à cette politique de la vacuité puisque le plan de transition environnemental de mai 2026 se résume à un exercice de « com » et à un catalogue de mesurette.

Quelles mesures sont prises au niveau bâtiminaire ? Quelles mesures sont prises pour protéger réellement les agents des finances publiques de ces vagues de chaleur intense (même si le 06 n'est pas le département le plus à plaindre) ?

Comme le souligne le récent rapport parlementaire de la Commission des Finances sur les moyens de la DGFIP, sur la période 2008/2025, la DGFIP a été utilisée comme premier réservoir de suppression des postes de fonctionnaires d'État en passant de 125 500 agents à 91 000 (-27 %).

Pour ce qui est des salaires et du pouvoir d'achat, les chiffres parlent d'eux-mêmes là aussi.

Depuis plusieurs années, l'inflation ronge le pouvoir d'achat des personnels de la DGFIP. Le point d'indice reste gelé pour la troisième année consécutive et restera gelé, les rares revalorisations ponctuelles n'ont pas compensé les pertes accumulées et les débats autour du PLF 2027 n'augurent rien de bon.

À la DGFIP, comme ailleurs dans la fonction publique, les débuts de carrière sont à présent marqués par un traitement indiciaire en dessous du SMIC.

Ce n'est pas la crise pour tout le monde !

Les grandes entreprises françaises ont versé le montant de dividendes le plus élevé d'Europe au deuxième trimestre 2026 soit **61 milliards** !

Alors qu'elles bénéficient déjà de **211 milliards** d'aides publiques, d'allègement et d'exonérations de cotisations sociales !

Et le gouvernement veut faire **54 milliards** d'économies sur les services publics, les prestations sociales et le salaire des fonctionnaires !

Autant de raisons qui expliquent la colère des agents de l'État et de l'ensemble du monde du travail.

À la CGT Finances Publiques, comme toutes les organisations syndicales de la Fonction Publique, nous appelons tous les agents à se mobiliser de la manière la plus forte le 29 septembre prochain.

Concernant notre ordre du jour, sur le rapport annuel de la médecine du travail, nous continuons à être des plus inquiets quant à l'absence d'une infirmière qui dure depuis plus de 2 ans déjà. Que dire du taux des convocations non abouties qui est en augmentation.

Sur le sujet des fiches de signalement, les derniers événements qu'a connu notre administration ont un impact certain sur les relations agents/usagers. Ils nous

reprochent notre manque de professionnalisme et nous disent qu'ils n'ont plus confiance alors qu'au plan local nous n'y sommes pour rien, comme assez souvent.

A cela, il faut maintenant ajouter un sentiment grandissant de malaise.

Malaise, peut-être la honte, c'est aujourd'hui le sentiment qui domine chez de nombreux agents de la DGFIP. La honte de voir une administration qui exige de ses agents rigueur, sécurité, confidentialité et exemplarité, alors qu'elle semble incapable de s'appliquer à elle-même ces mêmes exigences. Depuis plusieurs années, les agents alertent sur la multiplication des piratages, failles de sécurité, données exposées, dysfonctionnements informatiques, erreurs dans les applications et anomalies fiscales, notamment avec GMBI. À chaque fois, les agents sont en première ligne : ils doivent répondre aux usagers, expliquer des situations incompréhensibles, corriger les erreurs et gérer les conséquences de décisions qu'ils n'ont pas prises. Pendant ce temps, crânement, systématiquement, avec redondance, la Direction Générale continue de parler de modernisation, de performance, de dématérialisation et de qualité de service.

Mais quelle performance lorsque les outils ne fonctionnent pas ? Quelle modernisation lorsque les agents passent leur temps à contourner les dysfonctionnements ? Quelle qualité de service lorsque l'administration produit elle-même les erreurs que les agents doivent ensuite réparer ? **Les agents ne refusent ni la modernisation ni l'évolution de leurs missions. Ils refusent en revanche de devenir le service après-vente d'un système informatique défaillant et de porter la responsabilité de dysfonctionnements dont ils ne sont ni responsables ni décisionnaires.**

La course à la dématérialisation soulève également de sérieuses interrogations. **La facturation électronique**, notamment, pose des questions de sécurité, de souveraineté, de protection des données et de continuité du service public, avec le recours à des plateformes privées, dont certaines basées à l'étranger parfois dans des pays connus pour être des destinations d'optimisation fiscale comme Chypre ou l'Irlande. L'État aurait dû privilégier une solution publique, sécurisée, accessible et gratuite, garantissant une véritable maîtrise des données économiques et fiscales des entreprises.

La décision de ne plus accepter le paiement par chèques ou en numéraire illustre également une logique de réduction des coûts qui fait peser une nouvelle contrainte sur les usagers et les agents, cf article Ulysse 06 du 18 septembre 2026. Le service public doit avant tout garantir des solutions accessibles et adaptées à toutes les situations.

Les agentes et les agents de la DGFIP sont fiers de leur métier et de leur mission de service public. Ce qu'ils dénoncent, ce sont des choix qui fragilisent progressivement l'administration et les conditions dans lesquelles ils doivent exercer leurs missions.